

Uemento

MERCREDI 29 JUILLET 1942

Fête à souhaiter : Sainte Juliette.

Camouflez vos lumières

Du mercredi 29 juillet, à 22 h. 3, au jeudi matin, à 5 h. 52.

Marégraphe

Pleine mer..... 11 h. 52 —
Basse mer..... 7 h. 25 19 h. 49

Attributions diverses

FEUILLES DE TICKETS D'ALIMENTATION

Distribution de feuilles de tickets d'alimentation pour le mois d'août, aujourd'hui mercredi 29 juillet, de 9 h. 45 à 16 h. 45, sans interruption.

Lyre Havraise : pour les personnes dont le nom commence par les lettres Me à Mn.

Ecole Henry-Génestal : pour les personnes dont le nom commence par les lettres N et O.

Bac de Quillebeuf

Aujourd'hui mercredi 29 juillet, arrêté de 11 h. 5 à 11 h. 50.

Bac du Hode-Berville

Aujourd'hui mercredi 29 juillet : Arrêt R. G., de 9 h. 15 à 10 h. 30.

Carnet Mondain

M. VAUTIER, chirurgien-dentiste, consulte à Saint-Romain, de 10 à 12 et de 2 à 6, tous les jours, sauf le lundi.

Jean KELLER, Pédicure

25, rue H.-Féroux, prévient sa clientèle, qu'il sera absent jusqu'au 25 août.

Succès Universitaire

Nous apprenons avec plaisir que M. André Rauch, ancien élève de l'Ecole de garçons, rue Clovis, et de l'Ecole Primaire Supérieure du Havre (Section Arts et Métiers et Sciences Appliquées), vient de subir avec succès l'examen d'ingénieur chimiste, I.C.H.

Il est en effet sorti de l'Institut Chimique de Rouen, avec le n° 2.

En outre, il a obtenu deux médailles, l'une récompensant le meilleur projet, et l'autre son travail de fin d'études.

M. André Rauch est le fils du sympathique trésorier de l'Amicale des Anciens Elèves de l'Ecole Clovis, M. Albert Rauch.

Nous lui adressons toutes nos félicitations.

EN SA CALME DEMEURE DU BOULEVARD FOCH

Le compositeur Havrais M. LÉON MANIÈRE achève le psaume CXVIII pour Soli, Chœurs, Orgue et Orchestre

Il serait outrecuidant de prétendre présenter à nos lecteurs l'auteur de « Charlotte Corday », ce drame lyrique qui obtint, il y a quelques années, un éclatant succès à Caen et que la presse parisienne salua comme un chef-d'œuvre. De multiples activités, au sein même de notre ville, nous ont rendu célèbre M. Léon Manière.

Elève de Pessard et Caussade pour l'harmonie, de Faucher et Ladmiraull pour le contrepoint, la fugue et la composition, M. Manière a écrit de nombreuses œuvres pour piano, chant, musique militaire et symphonique, ainsi que des recueils pour orgue. Citons, entre autres, un ouvrage symphonique, « Les Voix du Crépuscule », présenté au Concours de la Fédération musicale de France en 1933 et classé premier, avec la note maximum de 20 points, à l'unanimité des membres du jury. La musique de la Garde Républicaine en donna la première audition, au cours d'un concert de gala au Casino de Vichy. Par ailleurs, il fut retenu par les Concerts Colonne.

— Allez donc voir M. Manière, me dit un ami ; il travaille actuellement à un oratorio des plus audacieux, qu'il espère pouvoir diriger un jour au Havre.

C'est pourquoi je me suis rendu boulevard Foch, où je trouvai notre compositeur au piano, en train d'œu-

vrer une des phrases de ce fameux oratorio.

— Le Psaume CXVIII, veut bien m'expliquer mon interlocuteur, composé par David, fut mis en vers français par Gilbert, en 1680. A la suite de ce poème, le traducteur ajouta la note explicative suivante : « David composa ce psaume après qu'il eut vaincu tous ses voisins et mis la paix dans le royaume d'Israël. Ce divin cantique est une manière d'opéra où David, les sacrificateurs et le peuple, l'un après l'autre, tous ensemble, chantent les louanges de Dieu ».

— Pour quelle raison avez-vous choisi ce Psaume CXVIII ?

— C'est un des plus beaux psaumes de David. Il correspond parfaitement aux temps troublés que nous vivons et il nous donne une grande espérance.

M. Manière, dans sa transposition en musique moderne de ces chants bibliques consacrés à la gloire du Créateur, a conçu un oratorio en cinq parties dont l'audition dure une bonne heure. Pour traiter un sujet où le texte eût pu prêter à une certaine monotonie, M. Manière s'est efforcé de ménager un intérêt soutenu et croissant en donnant à chaque partie un rythme et un caractère différents, et en amenant une péroraison où s'amplifie le thème initial de l'œuvre. Mais voici l'analyse succincte de cet oratorio, d'après les explications données par le compositeur avec une ardeur toute mystique et une humilité digne de nos grands musiciens.

La première partie, Allegro, comprend l'exposition du thème initial, majestueux et enthousiaste, avec les chœurs, et un solo de ténor célébrant les louanges du Seigneur.

L'Andante présente, par le quatuor, un chant doux et expressif sur lequel vient se greffer un solo de soprano, dont le motif en forme de variation est repris peu à peu par les chœurs.

L'Allegro est une sorte de chevauchée tragique, ininterrompue, où David entre soudainement par un chant de bravoure : « Des Rois les troupes animées ». Après l'évocation de la rage des ennemis, tumulte, cris de haine, de plus en plus accentués, au milieu d'une galopade et d'un dynamisme progressifs, auxquels vient se mêler l'intervention divine. Alors, dans un calme tout à coup rétabli, apparaissent, recueillies, les voix de femmes, puis le contraïto solo, enfin

le chœur qui, par différents épisodes, termine dans l'exultation.

La quatrième partie, rythme assez lent et pesant, à l'orchestre, thème de souffrance, précédant le chant de base : « Il m'a châtiée, je l'avoue ». Ce sombre tableau s'éclaircit cependant bien vite par le cri enthousiaste de David, répété par les chœurs et soutenu par les cuivres. C'est un déchaînement de rythmes et de timbres, du piano au fortissimo, avec un dynamisme croissant jusqu'à la fin.

Enfin, la cinquième partie, pompeuse et enthousiaste, débute par un thème bien scandé, de caractère grandiose et solennel. L'orchestre et les chœurs procèdent ensuite comme par acclamations. Puis, après une introduction symphonique, suivent des fragments en imitation, par les voix de baryton solo et de mezzo, tandis que prend naissance un autre thème symphonique. Puis, les chœurs reprennent en alternant sur le même rythme : « Toi seul es le Dieu que j'adore ». Le Crescendo devient très puissant. Le grand-orgue entre ici dans l'œuvre et mêle sa voix à ces chants exaltés. Enfin rentre bientôt fortissimo, le thème initial, accompagné de timbres et de cloches, et terminaison dans la puissance, sur ces phrases pleines de majesté :

« Ses bontés dignes de mémoire
Dureront éternellement. »

Georges-A. PITARD.

CAMPEURS ! de la prudence et de la discipline

Avec la période des vacances et le retour des beaux jours, bon nombre de jeunes gens et de jeunes filles se sont imaginés qu'ils pouvaient, comme jadis, se mettre en route et aller camper au gré de leur fantaisie.

Il n'en est rien. Des règlements administratifs régissent maintenant sévèrement la pratique du camping. Il est obligatoire de s'y conformer.

Il est, au surplus, souvent imprudent d'aller camper sans s'être assuré que l'accès du lieu choisi est autorisé. Il y a trois semaines, un commerçant de la Rivière-Saint-Sauveur qui, un dimanche, s'était rendu avec sa famille à bicyclette, pour se reposer dans un terrain près de Vasouy, a été tué et l'une de ses filles sérieusement blessée. Le terrain était miné.

Il est des pancartes qui interdisent l'accès de certaines propriétés mais, soit qu'on ne les voie pas toujours, soit qu'on n'en veuille pas délibérément tenir compte, certains campeurs s'exposent à de multiples ennuis et en usent avec beaucoup de sans-gêne.

Il arrive souvent que des amateurs insoucients, qui font d'ailleurs grand tort à d'autres plus sérieux, font du feu à moins de 200 mètres d'un bois, et le laissent brûler toute la nuit, ce qui est contraire aux ordonnances.

Mais il s'est formé une Fédération française des Associations de Camping qui entend concourir à assurer la bonne application des ordonnances régissant le camping. Elle désire seconder l'action des représentants de l'autorité et cela dans l'intérêt général.

Dans ce but, la Fédération vient de créer des commissaires fédéraux, volontaires, qui auront pour mission de faire des observations aux débutants du camping lorsque ceux-ci négligeraient de respecter les règlements, ou que, violant les droits des propriétaires, ils n'auraient aucun respect pour nos bois et nos sites.

Allons Messieurs les campeurs, soyez gens de bonne société et écoutez les commissaires fédéraux ; évitez-vous par votre sagesse de sérieux ennuis.

A. P.

Allocations Militaires

des 2^e et 3^e Cantons
payables à la COOPÉRATIVE
18, rue Gustave-Flaubert, Le Havre

JEUDI 30 JUILLET 1942

10 h. à 11 h.	n° 1 à 100
11 h. à 12 h.	101 à 200
13 h. 30 à 14 h.	201 à 300
14 h. à 15 h.	301 à 500
15 h. à 16 h.	501 à 800

VENDREDI 31 JUILLET 1942

10 h. à 11 h.	n° 801 à 1.000
11 h. à 12 h.	1.001 à 1.200
13 h. 30 à 14 h.	1.201 à 1.400
14 h. à 15 h.	1.401 à 1.800
15 h. à 16 h.	1.801 à 2.300

JEUDI 30 JUILLET
4^e Canton - Gravelle

9 h. à 11 h.	5.001 à 5.800
11 h. à 12 h.	5.801 à 6.200
14 h. à 15 h.	6.201 à 6.600
15 h. à 16 h.	6.601 à 7.000

— Prière de se munir de monnaie. Présentation obligatoire de la carte d'identité.